



**Direction Générale des
Services du Département**

Direction des Bâtiments, des Moyens
Généraux et du Patrimoine

Service Affaires Financières

Affaire suivie par : Catherine Douchet
Poste: 71.62

2011-CG-2-3191

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 8 juillet 2011

**BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX
RECONSTRUCTION DES BÂTIMENTS DE L'EXTERNAT ET DES
LOGEMENTS DU COLLÈGE JEAN-PHILIPPE RAMEAU À VERSAILLES
RÉÉVALUATION**

Politique sectorielle : Enseignement
Secteur d'intervention : Enseignement du second degré
Programme : Collèges publics
Réhabilitation et restructuration

2001P293E08		
	AP	CP 2011
Montant actualisé :	117 000 000 €	14 774 000 €
Montant affecté :	97 534 945 €	7 673 251 €
Montant disponible :	19 465 055 €	7 100 749 €
Montant réservé pour ce rapport :	1 400 000 €	0 €

Il vous est proposé d'adopter la réévaluation du coût de l'opération de travaux de reconstruction des bâtiments de l'externat et des logements au collège Jean-Philippe Rameau à Versailles pour un coût total de 15 965 000 € TTC présentée dans la fiche jointe au présent rapport.

Si cette proposition recueille votre accord, je vous invite à adopter la délibération suivante :

AUGMENTATION DE LA DEPENSE AUTORISEE

Opération :	2001P293O053T01
	VERSAILLES
	Collège Jean-Philippe Rameau
	Reconstruction des bâtiments de l'externat et des logements du collège
	Réévaluation

Enveloppe financière € TTC

	Initial	Réévaluation votée le 20/10/2006	Actuel
Montant des travaux :	10 144 000	11 322 200	12 421 000
Date de valeur :	Mars 2005	Octobre 2005	Octobre 2010
Maître d'œuvre :	1 416 000	1 671 300	1 655 000
Services au maître d'ouvrage :	143 000	160 400	135 000
Aléas :	506 000	565 100	804 000
Révisions :	791 000	846 000	950 000
Total opération :	13 000 000	14 565 000	15 965 000

Calendrier

Notification maître d'œuvre :	Mars 2006	Octobre 2006	Octobre 2006
Remise Avant Projet Définitif :	Juillet 2006	Janvier 2007	Janvier 2007
Notification travaux :	Mai 2007	Novembre 2007	Janvier 2010
Livraison :	Septembre 2009	Janvier 2010	Mars 2012

Echéancier

2005	4 000	15 000	15 082
2006	530 000	170 000	173 601
2007	6 500 000	300 000	554 299
2008	3 400 000	6 000 000	27 988
2009	2 566 000	6 500 000	26 198
2010		1 200 000	2 127 389
2011		380 000	7 500 000
2012			4 000 000
2013			1 840 443

Justification et consistance de l'opération

La reconstruction de l'externat pour une capacité de 900 élèves et des logements a été adoptée le 27 mai 2005, pour un montant de 13 000 000 € TTC au lieu de la réhabilitation initialement prévue pour un montant de 11 500 000 € TTC considérant l'impact visuel et le manque d'intégration des bâtiments existants dans leur environnement (hauteur des édifices atteignant 22 m), et les problèmes de fonctionnalité et de surveillance liés aux circulations horizontales et verticales très étroites.

L'opération a été adoptée par délibération du Conseil Général du 27 mai 2005 et une augmentation de la dépense autorisée a été décidée par délibération du Conseil Général du 20 octobre 2006 portant le montant de l'opération à 14 565 000 € TTC.

La présente réévaluation fait suite à un dépassement de l'enveloppe financière prévisionnelle des travaux et à l'évolution qu'elle induit des montants de la prestation de maîtrise d'œuvre, des services au maître d'ouvrage, des aléas et des révisions.

La consistance de l'opération reste inchangée, à savoir :

Externat :

Démolition des bâtiments A, B, C et D existants et reconstruction d'un externat et d'un préau.

Logements :

Démolition du bâtiment E des logements existants, reconstruction de quatre logements en duplex et construction d'un logement « gardien » dans l'externat.

Conservation du logement du principal et réhabilitation du logement situé au-dessus (pavillon F).

Stationnements :

Création de 70 places de stationnement en surface, implantées sur deux zones distinctes et faisant l'objet d'un traitement paysager.

Demi-pension, gymnase et logement du principal :

Ces bâtiments sont conservés et font l'objet de travaux de maintenance, à savoir, le ravalement du bâtiment H (demi-pension), la réfection des menuiseries extérieures et de la charpente-couverture du pavillon F (logement principal), la réfection de la couverture du bâtiment G (gymnase).

Etat d'avancement de l'opération

Les travaux ont débuté le 1^{er} février 2010.

L'avancement de la réalisation des travaux est de 30% ; il convient d'ajuster le budget en fonction des montants des marchés de travaux notifiés et des prévisions de révisions de prix et d'aléas de chantier.

Justification de la demande d'augmentation de la dépense autorisée

A l'issue de l'attribution du dernier marché de travaux, le montant total des marchés de travaux se cumulait à 10 386 143,48 € HT soit 12 421 827,60 € TTC, ce qui représente une augmentation de 1 099 628 € TTC par rapport au budget précédent.

A l'avancement de 30 % de réalisation des travaux, le pourcentage d'aléas se situe à 2,78 % du montant des marchés de travaux, pour un coût de 342 772 € TTC. Il s'explique principalement par :

- les travaux engendrés par la découverte d'un câble électrique Haute Tension lors du terrassement des logements neufs et d'amiante complémentaire et de plomb dans les bâtiments à démolir,
- la demande de l'Architecte des Bâtiments de France de réaliser un mur en meulière côté logements,
- les demandes des utilisateurs dont la mise en place de deux classes provisoires,
- la nécessité de mise en œuvre d'une chaufferie provisoire suite au retard d'intervention de GRDF,
- l'importance du coût des travaux du service concessionnaire de l'eau.

Ces imprévus ont engendré 1,78 % de coût de travaux supplémentaires (222 000 € TTC).

Compte tenu de ces éléments et de la complexité du chantier, la prévision des aléas est portée de 5 % à 6,47 % du montant des marchés de travaux soit 804 000 € TTC, qui représente une augmentation de 238 900 € TTC par rapport au budget précédent.

L'augmentation de la masse des travaux entraîne une augmentation de révision de 104 000 € TTC.

En outre, suite à l'attribution des marchés de maîtrise d'œuvre et d'ordonnancement, pilotage et coordination, l'économie sur le budget est de 16 300 € TTC, et sur les marchés de service au maître d'ouvrage de 25 400 € TTC soit une économie totale de 41 700 € TTC.

Conclusion

Le coût prévisionnel de l'ensemble de l'opération étant de 15 965 000 € TTC, il est demandé une augmentation de 1 400 000 € TTC du budget précédent qui est de 14 565 000 € TTC.